

se présente pour aller faire pratiquer nos jeunes le samedi matin, quand on a 25 jeunes qui arrivent avec leurs parents à 7h30, à 8h30 le matin pour aller jouer, qu'on ne se fasse pas renvoyer partout avec leur famille pour aller se trouver un parc différent.

1175

À partir du moment où avoir un parc, c'est sûr que si on avait du stationnement, on serait très heureux, une fontaine pour remplir notre bouteille d'eau, un gazebo pour mettre notre équipement quand il pleut, on va le prendre, c'est bien évident, mais à partir du moment où on peut jouer, on va amener le reste. Nous, ce qu'on cherche vraiment, c'est un terrain où on va pouvoir jouer sans se faire sortir à chaque fois qu'on arrive avec nos équipes et sur lequel on va pouvoir faire agrandir nos équipes jeunesse aussi.

1180

LE PRÉSIDENT :

1185

Merci beaucoup.

MME VÉRONIQUE BISSON :

1190

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

On va maintenant prendre une pause de 15 minutes et on revient donc à 20h45 pour la suite des présentations et des échanges. Merci.

1195

- PAUSE -
- REPRISE DE LA SÉANCE -

LE PRÉSIDENT :

1200

Alors, nous allons reprendre. J'inviterais madame Ackaoui et monsieur Asselin. Vous êtes déjà là, merci.

MME MALAKA ACKAOUI :

1205

Nous sommes là.

LE PRÉSIDENT :

1210

Alors, je vous inviterais à prendre place. Merci beaucoup.

MONSIEUR VINCENT ASSELIN :

1215

Bonsoir Monsieur le Président, Mesdames les Commissaires. Merci de votre attention et du dévouement envers cette cause qui nous tient grandement à cœur. Les choix ne seront pas faciles, c'est certain.

1220

Nous avons déposé notre mémoire, nous allons simplement synthétiser avec quelques recommandations générales et passer au travers des images qui peut-être vont répondre à certaines de vos questions.

1225

Donc, on voudrait, dès le départ, vous assurer que nous sommes très en faveur d'un parc-nature dans le site libéré par la transformation de l'échangeur Turcot. C'est un site d'une très complexité. Il est grand. Le territoire nous apparaît essentiel que la planification et la réalisation se fassent dans une planification détaillée. C'est-à-dire, qu'il va falloir vraiment aller en détail dans tous les aspects du secteur. Il va falloir prendre en considération la pluralité des enjeux.

1230

Il y a énormément d'enjeux, vous en avez entendu parler, vous allez en entendre encore plus, je pense. Tant au niveau de la planification urbaine, des enjeux de mobilité, des réseaux d'espaces ouverts et des espaces verts. Tout ça va devenir très important dans la définition du projet. Le projet ne peut pas se définir sans passer par cette étape.

1235

Nous suggérons que l'écoterritoire soit inclusif allant du sommet de la falaise jusqu'à la partie inférieure qui comprend le parc-nature, la future rue Notre-Dame, les liens nord-sud et tout ça. On soulève le point, parce que c'est pas entièrement clair dans les documents soumis. C'est pas une critique, mais certaines informations disent que l'écoterritoire est défini d'une certaine façon, dans d'autres documents, d'une autre façon, c'est normal, mais pour nous, c'est essentiel que l'écoterritoire comprenne la totalité de cet espace.

1240

1245

Il doit être, on suggère que l'écoterritoire ait une forme tentaculaire. C'est-à-dire qu'on a souvent tendance à penser qu'un écoterritoire ou un site, c'est un rectangle, c'est un carré. Quand la tentacule est très souvent une très bonne façon d'aller s'ancrer dans tout l'espace urbain, dans ce cas ici. Donc, l'aspect tentaculaire aurait un grand avantage pour résoudre la présence de la nature sous toutes ses formes. C'est-à-dire sur des formes de concentration de verdure, mais aussi sur des formes qui sont peut-être plutôt linéaires et des espaces qui sont peut-être laissés pour compte parce qu'on pense qu'ils ne sont pas importants. Tous les espaces sont importants. Que ça soit des emprises de chemins de fer, des boulevards, et caetera. Tout ça compte dans la qualité de l'environnement.

1250

Les liens nord-sud. Évidemment, c'est mentionné dès le départ dans vos documents. Nous croyons qu'il faut maximiser les liens nord-sud. Le projet de Dalle, on sait de quoi il s'agit, en fait, d'une façon générale. Mais il faut penser à une pluralité de liens nord-sud et non nécessairement d'un seul.

1255

1260

Les contraintes, on dit qu'elles sont diversifiées, nombreuses, mais elles ne doivent pas être vues comme un empêchement à faire quelque chose, mais bien une source de solution. C'est-à-dire des contraintes vont amener des potentielles et des façons de résoudre les problèmes. C'est un moteur de créativité. La contrainte n'est pas un empêchement, c'est bien le contraire, c'est un moteur de créativité.

Un mot sur le budget, je pense qu'on n'en a pas parlé dans notre mémoire, mais pour nous, le budget, ça doit être à la grandeur et à l'importance de ce qu'on veut faire et non sur des bases, disons, arbitraires de mètre carré d'aménagement ou d'un parc standard vaut tant. On est

1265 dans une problématique très particulière, on est dans une ville de design de l'UNESCO, donc il faut qu'on mette les éléments qui sont appropriés et il devrait y avoir un seul budget pour l'ensemble de l'écoterritoire et non un morcellement. On a parlé d'ailleurs dans notre mémoire à plusieurs reprises sur le morcellement des décisions. Il faut absolument se tenir loin du morcellement, il faut voir dans sa grandeur totale et dans sa complexité totale.

1270 Un mot sur le modèle de gestion. On ne sait pas quel sera le modèle de gestion qui va être retenu si ce parc est construit. Mais le modèle de gestion et d'entretien va être aussi important dans la prise de décision et dans le processus que le design lui-même. Parce que c'est par la gestion du site qu'on va faire qui va assurer que nos objectifs vont se réaliser à court terme et à long terme. Et il faut, évidemment, que ça demeure un modèle de transparence. On voit que les citoyens sont très engagés puis une fois que le projet sera terminé, on présume et on peut être assuré que cet engagement ne va pas diminuer, il va même avoir une appropriation de l'espace, d'où l'importance d'avoir un modèle de gestion qui est tout à fait transparent.

1280 Au sujet de la dalle-jardin, nous sommes préoccupés du fait que le ministère entreprend, ce qu'on a compris du moins, une étude de faisabilité sur la dalle-jardin. Nous croyons qu'on devrait suspendre tout mandat qui n'est pas inclus, n'est pas compris dans une vision globale du site. Particulièrement pour la dalle-jardin, qu'il y ait un mandat sur la faisabilité technique nous offre pas de problème. Je pense que la faisabilité technique, c'est pas le design. C'est-à-dire, 1285 quelles sont les considérations pour partir du haut de la falaise vers le bas de la falaise, traverser le chemin de fer, traverser l'autoroute, accéder au site central, c'est à la base, des problèmes techniques, il y a une hauteur, il y a des pentes si on veut faire un accès universel, on veut le faire sans plateau ou si on le fait avec des plateaux, c'est-à-dire une pente de 5% ou 10%. Tout ça, ce sont des critères techniques qui peuvent être utilisés par la suite par les concepteurs qui 1290 feront le projet.

Donc, que cette étude technique se fasse n'est pas un problème, mais on ne devrait surtout pas aller dans un concours d'idée au niveau de l'architecture de cette structure-là. Je pense, nous pensons que c'est un pas qui est à franchir subséquemment dans le processus.

1295

1300 Nous sommes d'avis qu'on devrait maximiser la nature dans le territoire, dans l'écoterritoire. Maximiser la nature, méthodologiquement parlant, ça a un impact direct. C'est-à-dire que si on maxime la nature, nécessairement les autres éléments vont devenir moindre et peut-être inexistantes. On avait abordé dans notre mémoire, différents aspects par rapport à ça.

1305 Le leadership, nous sommes d'avis que la ville devrait assumer un leadership très fort dans ce projet, tout en s'alliant les niveaux de gouvernements, les divers niveaux de gouvernements afin d'assurer une cohérence dans la philosophie du projet, de sa mise en œuvre. Ça ne peut pas se faire avec plusieurs têtes en même temps. C'est-à-dire, ça ne veut pas dire de le faire à vase clos, mais il faut qu'il y ait un leadership qui est assumé.

1310 Le projet doit être aussi un projet, un projet de vitrine. C'est-à-dire que la définition du projet puisse devenir une vitrine des nouvelles approches vertes et durables, du savoir-faire montréalais ainsi que l'usage de techniques comme les phytotechnologies ou la gestion des eaux. Toujours en se basant sur les approches les plus novatrices qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. C'est extrêmement important.

1315 L'entrée de ville, nous sommes d'avis que l'entrée de ville devrait être perçue non pas comme un seul élément, mais comme la totalité de cet espace-là. Que ça soit l'occasion de recoudre tout ce tissu urbain. Il doit inclure Saint-Raymond minimalement, parce qu'on sait que la Paroisse Saint-Raymond est directement attachée à la falaise. La falaise, le parc et ensuite le Canal Lachine et les liens avec Centre-Sud. Il faut que cette entrée de ville soit aussi bien via l'autoroute quand on va voir, on va passer au centre de la nature, ou qu'on passe par la rue
1320 Saint-Jacques ou Upper Lachine, ce sont les entrées de ville et peut-être que c'est la nature qui devrait être le grand message avant tout.

Je peux vous passer très rapidement quelques images, si j'ai le temps.

1325 **LE PRÉSIDENT :**

Il vous reste à près une ou deux minutes.

M. VINCENT ASSELIN :

1330

O.K. Des liens piétonniers qu'on vous a, on avait déjà mis dans le rapport. Mais je vais aller à ce moment-là. L'échangeur ici, c'est un projet qu'on a fait en Chine, à Shanghai. C'est un parc-nature, mais défini pour les Chinois ce qu'est la nature, mais vous voyez qu'on est dans un milieu autoroutier et la nature est fortement présente. On a visé ici - on a maximisé la nature, c'est un des critères fondamentaux. La photo Google de ce que l'espace peut avoir l'air aujourd'hui. Évidemment Shanghai c'est sud tropical, mais ça reste que c'est possible de faire des éléments d'une qualité et d'une force qui est indéniables au niveau de la nature.

1335

1340

Je vais vous montrer un dernier projet. Ceux-ci je vais les passer. Celui-ci. Je vais vous le montrer parce qu'il est presque dans notre arrière-cour. On est à l'Île des Sœurs et c'est un... Vous voyez, le plan du haut, c'est le projet qu'on appelait à l'époque le bras d'eau, qui est le Ruisseau des Hérons dans l'arrondissement de Verdun. C'est un espace qui a été complètement changé par tous les remplissages qu'on a fait suite à l'Expo puis à tous les travaux des grandes infrastructures des années 60. On a créé sur l'Île des Sœurs, sans le vouloir, un lac. C'est-à-dire que les eaux hivernales ne peuvent pas être évacuées de l'île, parce qu'autrefois le fleuve était là. Vous savez peut-être qu'il y a une forêt, la plus grande forêt d'érables argentés qui reste à Montréal. Elle est sur l'Île des Sœurs. Cette forêt se mourait parce que les eaux ne pouvaient plus retourner au fleuve.

1345

1350

Et le projet qui a été fait, c'est en deux portions, une première portion qu'on voit sur le haut ici, qui est vraiment un projet de renaturalisation tandis que celui-ci se sont des bassins de rétention et tout le quartier ici est conçu pour recevoir les eaux pluviales des toits, des rues, des trottoirs et elles sont captées dans ce plan d'eau là qui est ensuite rejeté au système naturel.

1355

Quelques photos pour vous montrer qu'on peut très bien faire des projets naturels. Ce sont des éléments qu'on a créés avec un centre spécialisé sur les reptiles, les amphibiens pour créer des niches d'habitat pour les couleuvres, les tortues, et caetera.

1360 Donc, c'est pas de l'aménagement qui semble être du grand aménagement, mais
1365 finalement, à la finalité, on a un projet qui vient résoudre toute la nature de la forêt de l'érable
argenté avec une frange qui est complètement naturalisée. Ça n'a pris seulement quelques
années pour créer cet élément-là. Ça a été fait en utilisant le principe d'accélérer les processus
écologiques. C'est-à-dire qu'on a pris les mêmes plantes qu'on retrouve dans la forêt, on les a
pris de pépinières à des grandeurs différentes et on les a installées comme la nature les
installerait plus ou moins. Et ce que ça fait, c'est que ça crée toutes les conditions qui sont,
disons, gagnantes pour établir un espace qui est naturel.

1370 Ultimement, ce qu'on vise, c'est un espace qui va s'autogérer, c'est-à-dire qu'on n'aura
pas besoin d'entretenir comme on entretient une forêt urbaine. C'est-à-dire que l'espace peut
s'entretenir presque que de lui-même. Il y a une période d'adaptation, mais ceci, c'est ce qui en
résulte après quelques années seulement et ça c'est le lac qui a été créé par les remplissages
sur l'Île des Sœurs et la forêt argentée, maintenant qui retrouve tout son déploiement et la
mortalité des arbres a cessée et c'est un espace qui a été créée de toute pièce dans un espace
qui était aussi inculte, presque aussi inculte que celui de Turcot.

1375 Turcot, il n'y a absolument rien actuellement. Mais celui-là n'était pas très loin de ce
niveau-là. Et la gestion des eaux dans ce cas, c'est une gestion totalement naturelle. Il n'y a
aucun système de pompage, ce n'est que le rejet naturel qui est intégré dans la planification et
qui alimente les pièces d'eau.

1380 Et là, c'est des panneaux d'interprétation qu'on a mis. Et pour vous dire qu'on a impliqué
des groupes qui ont travaillé à ça. Réhabilitation d'habitat en cours et on explique aux citoyens,
dont un des volets qui devrait faire partie du parc.

LE PRÉSIDENT :

1385
Merci beaucoup. On a quelques questions.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

1390 Dans le mémoire, autant que quand vous en avez parlé tout à l'heure, la notion de vision. La vision globale, vous parlez au niveau de la vision de l'écoterritoire. Je comprends aussi que la falaise, selon vous, pourrait être incluse dans le grand parc. Donc, à ce moment-là, la vision globale, selon vous, serait comment?

1395 Qu'est-ce qui pourrait, vous avez mentionné que ça serait la nature en premier lieu, mais est-ce qu'il y a un fil d'Ariane là-dedans au niveau de la connectivité ou... comment vous pouvez le définir un petit peu plus, votre vision globale de ce projet-là?

MME MALAKA ACKAOUI :

1400 C'est certain que c'est la nature en premier lieu. Ensuite, quand on parle de globale, on parle, oui la connectivité c'est important. Et on pense aussi qu'il ne faut pas s'arrêter aux limites du parc qui s'arrête avant, bien avant l'échangeur. Une vision globale, si je parle de l'entrée de ville, par exemple, il faut que ça s'étende. Presque jusqu'au centre-ville. On ne peut pas faire une

1405 entrée de ville le long du parc-nature Turcot et ensuite retomber dans les zones industrielles, les zones délabrées. Donc, il faut que l'image de marque continue jusqu'au centre-ville. Dans le secteur qui nous touche directement, la vision globale doit toucher des quartiers en haut jusqu'aux quartiers en bas. On peut pas juste faire un parc et ne pas se soucier des quartiers avoisinants du parc.

1410

M. VINCENT ASSELIN :

1415 Sur la nature de la nature, ça, ça fait partie de la problématique et c'est un des gros éléments. On a parlé entre autres des changements climatiques. J'ai entendu tout à l'heure des plantes indigènes, on parle de plus en plus de plantes naturalisées plutôt que d'indigènes. Les changements climatiques sont là pour rester. Ce qui était indigène il y a quelques centaines d'années ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. Donc ça va être une nature qui va falloir définir en fait ce qu'on cherche à établir comme, disons, écosystème. Je pense que c'est... en quelque part, je pense que l'aspect écosystémique va devenir un enjeu si on veut en faire une

1420 vraie nature. C'est une seconde nature, on s'entend, c'est pas une première nature, mais ça reste que c'est naturel tout de même.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

1425 Et comment vous voyez la pérennité de ce site-là?

M. VINCENT ASSELIN :

1430 Pour moi, c'est tout à fait pérenne. Il n'y a aucun doute dans mon esprit. Si on regarde le projet de L'Île-des-Sœurs, ça fait à peine une vingtaine d'années. Ce projet va être meilleur dans 40 ans, il va être meilleur dans 50 ans. Ça résiste de loin, la nature résiste de loin mieux que nos infrastructures autoroutières, il n'y a aucun doute sur ça. Et un arbre - on a mis dans le mémoire d'ailleurs, je vous enverrais voir le Amsterdam Bus, qui est un projet fort intéressant sur 80 ans, on a fait une réserve de terrains, dans le temps de la dépression, on n'avait pas d'argent, et on a
1435 mis des secteurs qu'on a laissé en friche pour se régénérer par soi-même. Moi, je les ai vus il y a deux ou trois ans. Vous avez des arbres de 75 ans qui sont là. C'est une forêt, si on peut dire, c'est vraiment une forêt européenne qui est établie maintenant et qui s'autogère. Ils font plein d'activités récréatives douces, ils ont même des pistes équestres parce qu'on parle de 1 000 hectares dans ce cas-là. Donc, un des éléments évidemment pour le parc-nature c'est la
1440 grandeur. Qu'on parle de 30 ou 60 ou 70 hectares, ce n'est pas 1 000 hectares. Donc, la nature dans ce cas-là aussi doit être définie. Mais je pense qu'il n'y a pas de sous-nature.

LE PRÉSIDENT :

1445 Vous nous avez dit que le design d'un parc est complété quand on ne peut plus rien enlever dans le parc.

M. VINCENT ASSELIN :

1450 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1455 Donc, on aimerait ça vous entendre sur qu'est-ce qui faut mettre dans ce projet de parc
là pour n'avoir plus rien à enlever?

M. VINCENT ASSELIN :

1460 À enlever. Il y a certainement des standards de choses qu'on doit s'attendre comme des
toilettes. On va devoir avoir des services de toilettes, de l'eau pour que les gens puissent boire.
On parle de sentiers, on parle de mobilité active, c'est fort important. Un chalet ou un centre
d'interprétation, ça semble être tout à fait la chose à faire. On ne peut pas faire un projet de cette
envergure-là et ne pas l'utiliser comme un moteur éducatif, de sensibilisation. Les écoles
devraient être capables en profiter, parce qu'on est entouré de citoyens, d'écoles qui ne
1465 demandent rien de mieux que d'amener les enfants dans la nature. Et la nature, ce n'est pas une
question d'été, c'est quatre saisons. Elle est toujours là pour être appréciée de différentes
façons. Donc, les éléments d'éducation, de communication, de sensibilisation.

1470 Évidemment le côté zen, de profiter de la nature, ça implique une série de choses qu'on
ne veut pas avoir et avec le respect de toutes sortes de demandes, on va avoir, vous allez, ou la
ville va avoir le problème d'une liste d'épicerie qui va être de loin plus grande que ce qu'elle peut
faire dans ce projet-là. C'est pour ça que la vision et la mission vont devenir fondamentaux. Ça
ne veut pas dire que les autres éléments ne sont pas acceptables, à propos ou nécessaires,
mais ça veut dire qu'ils ne sont peut-être pas à propos dans ce projet ici.

1475

LE PRÉSIDENT :

 Merci. On a peine deux minutes. Il nous reste le temps d'une dernière question.

1480

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

J'ai peut-être une dernière question. Vous avez parlé de transparence au niveau de la gestion, l'entretien. Voulez-vous nous définir ça un petit peu plus?

1485 **M. VINCENT ASSELIN :**

1490 La transparence, c'est-à-dire, je ne voudrais pas prendre des études, d'autres projets, mais on sait que parfois, des tendances à créer des organismes soi-disant indépendants qui sont un peu à l'abri de ce que les autres organismes municipaux doivent respecter en termes de transparence sur leur budget, leur fonctionnement et tout ça. Il faut accueillir une transparence qui est absolue. Je pense qu'aujourd'hui, ce n'est plus acceptable d'avoir ces structures-là, les gens l'exigent.

1495 Et c'est d'autant plus important pour la sauvegarde de l'espace et on le fait aujourd'hui ou on va le faire dans les années qui viennent, mais c'est pour les générations à venir et cette transparence va être importante dans le temps aussi. Parce que les enjeux vont changer, peut-être que dans quelques années on aura un autre besoin et on voudra venir mettre le besoin dedans.

1500 On a parlé d'un exemple du Jardin botanique de Miami. C'est vraiment intéressant. C'est tout-à-fait l'inverse où les citoyens voulaient mettre des espaces naturalisés dans un jardin botanique et c'est justement la gouvernance qu'ils avaient établie pour le projet qui disait qu'on ne peut pas faire ça. Ça veut dire que c'est pas dans ce cas particulier qu'on devrait faire de la renaturalisation.

1505 Bien ici, on l'aura si on prend l'approche naturelle, on peut s'imaginer que dans 25 ans, il y aura quelqu'un qui voudra faire quelque chose qui est bien intentionné comme mettre une résidence pour personnes âgées dans un espace naturel. Mais quand on commence ça, il n'y a plus de fin et assez intéressant, on a parlé de Central Park. Si vous preniez tous les projets qui ont été proposés pour Central Park depuis qu'il a été fondé en 1850, il n'y aurait plus de Central Park aujourd'hui. Il y a eu des accrocs, mais de façon générale, c'est un élément qui est extrêmement important dans la gestion.

1510

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :

1515

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1520

C'est tout le temps qu'on a malheureusement. On vous remercie. J'inviterais maintenant monsieur Jean-Pierre Duford, s'il vous plaît.

M. JEAN-PIERRE DUFORD :

1525

Je vais commencer. Merci beaucoup de votre attention et de votre intérêt à ce grand, ce grand projet pour la Ville de Montréal. J'avoue que ça m'excite beaucoup. Je suis résident à l'arrondissement LaSalle. Mais également, je suis employé col bleu jardinier de l'arrondissement sud-ouest. Donc, ceci m'interpelle particulièrement. La Falaise Saint-Jacques, je la connaissais même avant d'être employé au sud-ouest, mais vu que ça se trouve territorialement dans l'arrondissement où je travaille, évidemment ça m'intéresse, même si on n'a pas accès encore en tant qu'employé cols bleus jardinier.

1530

Je vais commencer un petit peu avec un bémol. Avec le pot et ensuite ça sera les fleurs.

1535

La Falaise Saint-Jacques, effectivement, j'étais très déçu de savoir que c'était pas inclus dans le projet actuel pour le grand parc Turcot. Quelques arguments que je pourrais amener que je trouve important pourquoi qu'on devrait l'inclure. C'est que premièrement, territorialement, ils se trouvent tous en grande proximité et ils vont être raccordés grâce aux futures dalles-jardin ou dalles-parc. Ça me semblerait logique donc, qu'il y ait une gérance unique pour ces trois éléments-là, trois même quatre avec la bande verte qui appartient encore au MTQ.

1540

Deuxièmement, la dalle-parc ou dalle-jardin est supposée de venir s'imbriquer dans la Falaise Saint-Jacques. On s'imagine que ça va être à peu près où ce que madame Mintz le